



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 26 septembre 2022 DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Saïd SOUITA

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 25
Nombre de votant-e-s : 30

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, Adjoints,
Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean
CONTOU CARRERE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Flora LAPERNE,
M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO,
Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Daniel LACRAMPE,
Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à M. Patrick NAVARRO
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Brigitte ROSSI
- M. Jean-Paul PORTESENENY donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

Etaient absent-e-s :

- M. Jean-Luc MARLE
- Mme Patricia PROHASKA
- Mme Nathalie PASTOR

35 - MOTION POUR LA DÉFENSE DE L'HOPITAL PUBLIC ET NOTAMMENT DES URGENCES

La crise COVID a aggravé une situation déjà très fortement dégradée depuis plus de 10 ans dans nos hôpitaux publics à bout de souffle.

Les causes de cette situation sont multiples et connues : problème important de démographie médicale, conséquences de la tarification à l'acte, manque d'attractivité des métiers hospitaliers, vieillissement de la population, en plus du démantèlement du Service Public voulu par l'Etat et les précédents gouvernements.

Ainsi, à Oloron, depuis 2018, fermetures de la maternité, de la réanimation, de la cardiologie, suppressions de lits en Unité de Soins Continus, en médecine gériatrique, nombreuses restructuration des autres services, se succèdent.
Ces problèmes touchent bien évidemment l'ensemble du pays.

La fermeture temporaire mais fréquente des services d'Urgences de notre Hôpital et la régulation mise en place à l'hôpital de Pau via le 15, témoignent de la détresse des hôpitaux.

Les élus du Piémont Oloronais ont par ailleurs saisi le Ministre de la Santé par un courrier daté du 5 septembre 2022, afin de lui exposer la situation dramatique et les enjeux de l'Hôpital de ce territoire.

Considérant la « mission Flash » du Gouvernement sur les Urgences et soins non programmés, faisant état d'une « situation de tension majeure » du système de santé français,

Considérant les actions qui en découlent, en test pour plusieurs mois, le temps d'une concertation pour « garantir une réponse adaptée aux besoins de santé des Français »,

Considérant que les dysfonctionnements des Urgences au Centre Hospitalier d'Oloron-Sainte-Marie font courir à la population du vaste territoire haut-béarnais de piémont et de montagne un péril mortel en cas d'urgences vitales simultanées.

Considérant que la solution de délestage sur le 15 pour l'accès aux Urgences entraîne de lourdes conséquences sur d'autres services, comme SOS Médecins, qui a subi 3 agressions depuis le début de l'été dans l'agglomération paloise,

Considérant l'épuisement répandu des personnels soignants, esseulés par une crise sanitaire sans précédents et sans recrutements supplémentaires, malgré une lutte opiniâtre depuis de nombreuses années,

Considérant que la Santé est un bien universel et que la Santé est un service public français à part entière,

Le Conseil municipal d'Oloron Sainte-Marie, réuni aujourd'hui :

- Manifeste son intérêt pour la santé de ses habitants, notamment à travers le dispositif Présence médicale 64, initié par le Département et l'aide qu'il vient afficher au projet de Maison de Santé du Piémont Oloronais. Ceci visant à lutter contre la désertification médicale.

- Fait part de sa très vive inquiétude et réaffirme sa préoccupation pour la santé au côté de la population du Piémont Oloronais (70 000habitants), soutient le personnel soignant du Centre Hospitalier d'Oloron, afin d'obtenir de l'ARS les moyens humains et financiers nécessaires à la pérennité du service des Urgences, condition du maintien de l'hôpital public à Oloron,

- Soutient un service d'accueil aux Urgences par des professionnels de santé correctement rémunérés,

- Demande avec force que le Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale 2023 prenne en considération les Services Publics des Hôpitaux et notamment les Urgences, particulièrement dans les zones rurales.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la présente motion.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 26 septembre 2022.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE 06.10.2022

B. Uthurry


Bernard UTHURRY



Envoyé en préfecture le 06/10/2022

Reçu en préfecture le 06/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 064-216404228-20220926-DEL_26_09_22_35-DE